



HYDROMUR

**HYDROFUGE INCOLORE PRÊT À L'EMPLOI PEINTABLE TOUS SUPPORTS
APPLICATION SUR SURFACES VERTICALES OU HORIZONTALES**

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

État : liquide

Densité : 0,78 +/- 0,02

Odeur : solvantée

Couleur : incolore

pH : sans

Point éclair : 30°C (vase clos)

37°C (vase ouvert) ce qui correspond
à une utilisation grandeur nature



PROPRIÉTÉS

HYDROMUR, hydrofuge prêt à l'emploi, empêche la pénétration de l'eau au sein du réseau de pores et de capillaires des matériaux fréquemment employés en construction et ce tout en laissant respirer le support sur lequel il est appliqué.

Avantages : grâce à sa structure, **HYDROMUR** n'est pas qu'un simple film protecteur : il forme avec la surface traitée des liaisons d'une très grande stabilité qui confèrent au matériau une forte résistance au vieillissement, au cycle gel-dégel, aux UV et à la pollution. Cette action de protection limite donc l'incrustation des salissures, laisse respirer les matériaux, supprime les infiltrations dues au faïençage de certains enduits et protège les supports en profondeur, expliquant ainsi ses remarquables propriétés anti-usure (augmentation de la durée de vie des matériaux). Fort pouvoir de pénétration, sèche très rapidement. L'effet perlant apparaît alors quelques heures après l'application. **Peintabilité** : jouant le rôle de promoteur d'adhérence, **HYDROMUR** peut donc être recouvert par une peinture solvantée ou en phase aqueuse à l'exception cependant des peintures à base de chaux. Toutefois, sur les surfaces très lisses, l'application d'une peinture n'est pas conseillée.

Domaines d'utilisation : **protection de façades** : **HYDROMUR** protège pierre, brique, béton, mortier, crépi, etc..., imperméabilise enduits, pignons, tuiles en terre cuite, amiante-ciment, bois non vernis, etc... et assure une meilleure résistance aux intempéries (pluie, gel). En préventif, cet hydrofuge évite les remontées d'efflorescence (salpêtre) ou de moisissures. **Protection de dallages** : par ses hautes capacités de pénétration et de réticulation dans les supports, **HYDROMUR** permet de traiter les matériaux naturellement poreux utilisés en dallages extérieurs et intérieurs : pierres naturelles reconstituées, pavés autobloquants, pavés de bois non vernis, terres cuites, bétons teintés ou bruts.

Pouvoir couvrant théorique : 4 à 8 m² / Litre pour la première couche, 8 à 10 m² / Litre pour la deuxième couche. Cette consommation peut varier selon la porosité du support.



Utilisation d'HYDROMUR suivant le tableau indiqué ci-dessous

APPLICATIONS	DILUTION	MODE D'EMPLOI
Traitement hydrofuge des surfaces verticales ou horizontales.	Prêt à l'emploi.	<p>Préparation : les supports seront secs (48 à 72 heures après la pluie, 4 jours après un nettoyage à l'eau sous pression). Éliminer par brossage les éléments de faibles adhérences et colmater les fissures de plus de 0,3 mm. Pour les maçonneries neuves, attendre 1 mois avant d'effectuer un traitement pour un bon séchage des reprises.</p> <p>Application : à la brosse, au rouleau ou en pulvérisation en une couche de haut en bas (pour les surfaces verticales) jusqu'à refus du support. Pour les surfaces très poreuses, une seconde couche est nécessaire après disparition de l'aspect brillant dû à la première couche.</p>

Recommandations : ne pas appliquer **HYDROMUR** sur des surfaces enterrées. Éviter le contact avec la peau. Éviter tout écoulement dans les égouts ou les milieux naturels. Conservation dans un local frais et ventilé à l'abri des rayons solaires directs, de l'humidité à une température inférieure à 35°C. Tenir à l'écart de toute source de chaleur, d'ignition, de flamme. Supprimer toute source d'ignition lors de l'utilisation du produit, plus particulièrement, ne pas utiliser sur un corps incandescent ou sur une source importante de chaleur. Éviter toute projection sur tissus afin d'éviter les effets de mèche.

D.A.C.D. ne peut avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisées ses produits et des conditions de leur emploi. D.A.C.D. n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier. Les informations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque cas déterminé.